

## Acquisition d'une sculpture en bronze de Ousmane SOW dans le cadre du Fonds d'Embellissement Urbain

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Sur proposition de la Commission Culture, il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur l'acquisition d'une sculpture pour clôturer la Commémoration du Bicentenaire de la naissance de Victor HUGO.

Le projet consiste à commander à Ousmane SOW, la réalisation du bronze n° 1 de l'oeuvre «Victor HUGO» qu'il a créée à l'initiative de l'Association Médecins du Monde. En effet, celle-ci lui demanda de s'associer à elle afin d'interpeller l'opinion publique sur le problème de la misère et de l'exclusion en France pour la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 2002. L'artiste choisit d'incarner ce thème à travers la personne de Victor HUGO, meilleur symbole à ses yeux du combat social.

Chez Ousmane SOW, on retrouve le plaisir simple de la beauté, de la monumentalité du corps humain dont la statuaire occidentale a perdu le sens. Audacieuse, originale, son oeuvre transcende les cultures. Ousmane Sow fait la preuve qu'une synthèse de qualité est possible entre notre art contemporain et la tradition africaine.

Ousmane SOW connaît Besançon. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une grande exposition à la Galerie d'Art Contemporain en 1994 (alors Galerie de l'Espace). L'artiste est revenu en décembre 2001 et la ville natale de Victor HUGO l'a enthousiasmé. A ce moment-là, est née en lui l'envie de concevoir cette oeuvre car dit-il :

«Victor HUGO, [dont il connaît toute l'oeuvre] fait partie, au même titre que GANDHI ou MANDELA, d'un collègue d'hommes que j'admire et qui me font encore croire en l'humanité».

Ainsi cette oeuvre existe ; Ousmane SOW l'a réalisée dans son matériau original et secret. Elle attend d'être coulée dans le bronze.

Le coût total d'acquisition du Victor HUGO de Ousmane SOW -bronze n° 1- est de 200 000 €.

Il sera financé comme suit :

- Ville de Besançon (Fonds d'Embellissement Urbain)	130 000 €
- État (DRAC Franche-Comté)	70 000 €

Il est à noter qu'un mouvement associatif souhaite lancer une souscription publique auprès des Bisontins dans le but de contribuer au financement de cette acquisition. Les dons ainsi perçus seront reversés à la Ville.

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- approuver ce projet d'acquisition,
- autoriser M. le Maire à solliciter la subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté pour un montant de 70 000 €,
- autoriser l'inscription de cette subvention par décision modificative au budget de l'exercice courant en recettes au chapitre 90.312.1321.2160.41000 dès réception des notifications attributives,
- autoriser l'inscription des dons provenant de la souscription, par décision modificative au budget de l'exercice courant en recettes au chapitre 90.312.1328.2160.41000,
- autoriser la réaffectation de ces recettes en dépenses au chapitre 90.312.2188.2610.41000.

«**M. LE MAIRE** : Vous savez que nous avons un fonds à Besançon que nous avons créé qui s'appelle le FEU, Fonds d'Embellissement Urbain. On vous propose donc ce soir de statuer sur l'acquisition d'une oeuvre qui existe, d'une oeuvre d'Ousmane SOW qui existe actuellement et qui est prête à être fondue.

Ousmane SOW, je ne sais pas si vous le connaissez tous, est on peut le dire un des plus grands sculpteurs de ces 30 dernières années et il a accepté que le bronze n° 1 soit à Besançon pour un certain nombre de raisons. C'est Gaston BORDET qui me l'a fait rencontrer en décembre 2001 à Besançon. J'ai trouvé que c'était chouette parce que c'est vraiment la synthèse entre l'art contemporain et la culture africaine. Il y a deux exemplaires de cette statue, un pour le Sénat parce que vous savez que Victor HUGO a été Sénateur et que le Président du Sénat Christian PONCELET a commandé une statue mais il voulait le n° 1 lui aussi, et à Besançon si bien entendu le Conseil Municipal délibère en ce sens ce soir. Ousmane SOW pense que Besançon, ville natale de Victor HUGO, «avait le droit», de posséder le n° 1 de cette oeuvre, parce qu'aussi comme il me l'a rappelé il n'est pas sans oublier que le Président du Sénégal, le Président WADE a fait ses études à Besançon, qu'il a été accueilli ici à Besançon entre autres par un certain nombre d'amis quand il était en difficulté, que sa femme elle-même est quasi bisontine, elle est originaire de Trepot, que d'autre part une des toutes premières expositions d'Ousmane SOW a été faite à la Galerie Contemporaine à Besançon en 1994 et qu'elle avait attiré 5 000 personnes. Je rappelle aussi pour ceux qui douteraient encore, que Ousmane SOW a réalisé une exposition sur le Pont des Arts à Paris qui a accueilli 3,5 millions de visiteurs. C'est donc une oeuvre majeure que nous allons avoir ici à Besançon.

C'est donc dans le cadre de l'association que je présidais à l'époque avec Gaston BORDET que nous avons rencontré Ousmane SOW. Un de nos collaborateurs qui s'est rendu, à titre personnel je précise, au Sénégal, l'a rencontré et nous a dit combien il était attaché à ce que le n° 1 soit ici à Besançon. Donc pour les esprits chagrins, il n'y a pas d'appel d'offre à faire, c'est l'achat d'une oeuvre d'art qui existe déjà. Bien entendu j'ai posé la question entre autres au Préfet Alain GEHIN qui nous a répondu que c'est une idée magnifique à tel point, et je tiens à le souligner, qu'il a en quelques jours trouvé au Ministère de la Culture 70 000 € donc 500 000 F pour cette sculpture, c'est une aide importante de l'État. Le reste sera pris sur le Fonds d'Environnement Urbain et nous allons avec le mouvement associatif lancer une souscription pour que ça soit porté par le peuple, que les Bisontins, les forces vives de Besançon, le monde économique puissent aussi apporter un soutien à cette oeuvre. Ce que l'on récoltera de la souscription que nous lancerons dans peu de temps viendra en déduction de ce Fonds d'Environnement Urbain qui est de 150 000 € par an et qui permettra à notre ville d'acquérir des oeuvres d'art d'artistes internationaux mais aussi d'artistes locaux car on a trop souvent pensé que les locaux n'avaient pas forcément leur place et je crois qu'il faut qu'il y ait dans cette ville un équilibre entre les artistes locaux et les artistes d'envergure internationale. D'ailleurs il y a beaucoup d'artistes locaux qui sont des artistes d'envergure internationale, on n'est jamais prophète en son pays donc on essaie un peu de changer tout cela.

Si vous en êtes d'accord, on pourrait l'inaugurer si tout est prêt dans les délais, ce sont des délais très courts, pour la journée mondiale du refus de la misère. Cette statue trouverait sa place naturellement sur l'esplanade des Droits de l'Homme, ce qui a aussi beaucoup séduit Ousmane SOW. Voilà ce que je pouvais vous dire par rapport à ce projet. C'est je crois quelque chose de très très fort pour le rayonnement de notre ville et je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont associés à cette démarche».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Culture et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 21 mai 2003.*